

COMMUNE DE BELBERAUD
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU : 29 Septembre 2014

Début de séance à : 20h30

**Présents : Mmes GARRIGUES, OUTRE, DURAND, DELMAS, AUSTRUY et CAPGRAS.
MM MONFRAIX, SORROCHE, LIONNET, CROS et PERES.**

**Absents : Mme BOUVILLE donne pouvoir à M. PERES.
M. FOUHER donne pouvoir à Mme SCHOTTE.
M. BOUBILA donne pouvoir à M. MONFRAIX**

Secrétaire : Mme AUSTRY

Ordre du jour :

- *Approbation du compte rendu du 10/07/2014,*
- *SDEHG rénovation de l'éclairage public chemin de Carrerasse,*
- *Redevance d'occupation du domaine public GRDF (canalisation gaz),*
- *Subvention coopérative scolaire 2014,*
- *Augmentation durée hebdomadaire poste adjoint technique 2^{ème} classe,*
- *Décision modificative n°2,*
- *Commissions du Sicoval,*
- *Questions diverses.*

Madame le Maire ouvre la séance et souhaite un bon retour, après leur pause estivale, aux élus.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 10 Juillet 2014 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

I - SDEHG – Rénovation éclairage public chemin de Carrerasse.

En date du 13 mars 2014, le SDEHG (Syndicat Département d'Electricité de la HG) a été sollicité concernant la rénovation de l'éclairage public Chemin de Carrerasse qui présente de nombreux défauts et manques.

Madame le Maire indique que le SDEHG a réalisé une étude et proposé les travaux suivants:

- Rénovation des appareils d'éclairage public n° 6, 7 et 8 par des appareils de type routier équipés en 100W SHP sur supports existants,
- Ajout d'un appareil d'éclairage public de type routier équipé en 100 W SHP entre les appareils 7 et 8 sur un support existant.

Compte tenu des règles applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune représente 40% du montant hors taxe de la dépense, répartie comme suit :

| | |
|---|---------------|
| <input type="checkbox"/> TVA | 375 € |
| <input type="checkbox"/> Part SDEHG | 1 259 € |
| <input type="checkbox"/> Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION) | 839 € |
| Total | <hr/> 2 473 € |

Un engagement préalable de la commune concernant sa participation financière est nécessaire pour que ces travaux soient réalisés par le SDEHG.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent ce projet et s'engagent à verser au SDEHG une contribution au plus égale au montant des travaux estimés à la charge de la commune.

La délibération est votée à l'unanimité.

II - Redevance d'occupation du domaine public GRDF.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'en vertu des dispositions du décret 2007-606 du 25 avril 2007 portant réclamation de la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages de transport et de distribution de gaz, GRDF (Gaz Réseau Distribution France) se doit de déclarer ses infrastructures à la Commune au titre du droit de passage et servitudes, soit, pour la Commune de Belberaud 6 760 mètres.

Le montant de la redevance dû par GRDF à la Commune de Belberaud au titre de 2014 s'établit donc suivant la formule suivante : $[(0.035 \times 6760) + 100] \times 1.15 = 387.09 \text{ €}$

Il est donc proposé qu'un titre exécutoire de paiement d'un montant de 387.09 € soit établi à GRDF.

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent cette proposition.

La délibération est votée à l'unanimité.

III - Subvention coopérative scolaire 2014.

Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal le montant de la subvention 2014 pour la coopérative scolaire établi en fonction du nombre d'enfants scolarisés, et calculé en deux temps (enfants scolarisés de janvier à juin et de septembre à décembre, l'année civile étant différente de l'année scolaire).

| Intitulé | 2014 |
|----------------------|-------------|
| Coopérative scolaire | 3 162.00 € |

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent ce montant de subvention dont le crédit est inscrit au chapitre 65 – Autres charges courantes, du budget primitif 2014

La délibération est votée à l'unanimité.

IV - Augmentation durée hebdomadaire sur un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe.

Compte tenu des heures complémentaires effectuées régulièrement par l'agent concerné, Madame Le Maire propose d'augmenter les heures de ce poste d'adjoint technique 2^{ème} classe de 18H à 20H.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, acceptent l'augmentation de la durée hebdomadaire de ce poste à compter du 1^{er} octobre 2014,

La délibération est votée à l'unanimité.

V - Décision modificative n°2.

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les besoins de virements ou investissements nécessaires, soit :

- virement de crédit à effectuer en section de fonctionnement du compte 022 au compte 73925 (fonds de péréquation ressources intercommunales et communales) : 5 109.00 €
- l'ouverture de deux programmes en section investissement.
 - Programme école (toiles de lits et chaises) : 882.00 € (achats rendus nécessaires à la suite de l'ouverture d'une classe en maternelle et de la vétusté du matériel existant)
 - Programme radars pédagogiques : 5 383.00 € (ce montant sera ensuite intégré au niveau du pool routier)

La délibération est votée à l'unanimité.

SUJETS HORS DÉLIBÉRATION:

I. Madame le Maire fait le point sur les demandes d'inscriptions des conseillers municipaux dans les commissions du Sicoval et du CIAS. Après discussion, sont arrêtées les affectations suivantes :

A) Sicoval :

- Animation économique : M. CROS et Mme DELMAS.
- Aménagement et urbanisme : Mme GARRIGUES.

- Transport et déplacements : M. FOUCHER et Mme CAPGRAS.
- Travaux et espaces verts : M. MONFRAIX.
- Politique de l'eau : Mme GARRIGUES.
- Collecte, traitement et valorisation des déchets : M. BOUBILA et M. LIONNET.
- Finances et marchés : Mme DURAND et Mme DELMAS.
- Environnement et transition écologique : Mme BOUVILLE et Mme SCHOTTE.

B) Commissions liées à la cohésion sociale (CIAS):

- Petite enfance : Mme OUTRE.
 - Enfance : Mme OUTRE.
 - Jeunesse : M. SORROCHE.
 - Jeunes adultes : M. SORROCHE et Mme BOUVILLE.
 - Emploi : M. CROS et Mme SCHOTTE.
 - Personnes en perte d'autonomie : Mme CAPGRAS.
 - Habitat : Mme AUSTRUY.
- II.** Madame le Maire évoque le succès des Randovalés avec 2 800 inscrits sur l'ensemble des circuits et une participation totale d'environ 3200 personnes à cette journée. Elle souligne la satisfaction des participants, ce succès étant en partie due à la participation massive des associations de la commune et les « portes ouvertes » organisées par la Maison de retraite dont les résidents étaient ravis.
- III.** Madame Colette DURAND indique que la commission communication a travaillé à la mise en place de la Brève et de l'Echo de Belberaud et va maintenant veiller à l'amélioration du site internet. Elle fait part de la réunion du Réseau des Responsables Communication du Sicoval à qui a été présenté le résultat de l'enquête menée par la Sicoval pour connaître les différents besoins des communes. Le Sicoval souhaite améliorer ses relations avec les communes. A noter que le 8/11/2014 à 9h30 auront lieu à l'Asstel des « Portes Ouvertes », destinées aux élus des communes du Sicoval. Y seront présents pour l'accueil les techniciens et les vice-présidents.
- IV.** Monsieur Rafaël SORROCHE informe du début imminent des travaux de pose des mains courantes, légèrement reportés afin de permettre l'organisation des Randovalés.
- V.** Madame Nicole DELMAS ajoute qu'après entretien de la commission communication avec le gestionnaire téléphonie d'Orange une première réduction des dépenses pour les mois qui viennent va avoir lieu, en attendant la remise à plat de l'ensemble des contrats en fonction des besoins (y compris pour la nouvelle mairie) en juin, au moment de leurs renouvellements.
- VI.** Madame Marie-José CAPGRAS fait un point sur le nouvel arrêt du bus de transport scolaire au lieu-dit Couloumié et précise que deux réunions sur la mobilité ont eu lieu à Donneville et au Sicoval.
- VII.** Madame Stéphanie OUTRE indique que l'activité djembé reprend au niveau de l'ALAE. Afin de favoriser l'ouverture des enfants à leur environnement lors du temps périscolaire, une première réunion a eu lieu avec certaines associations de la commune pour leur proposer de participer à ce projet selon leurs compétences. Une seconde réunion est prévue afin de rencontrer les associations n'ayant pas pu venir à la première.
- VIII.** Monsieur Marc LIONNET rend compte des points principaux du dernier conseil de communauté du Sicoval.
- IX.** Madame Claire SCHOTTE informe que Soleval va effectuer une étude sur la consommation d'énergie de l'ensemble du patrimoine bâti de la commune. Madame le Maire propose de solliciter Soleval pour organiser une soirée sur la thermographie avec la population.
- X.** Madame Camille AUSTRUY informe les élus de la tenue de la première réunion du Conseil de Prévention de la délinquance (CISPD).
- XI.** Monsieur Alain MONFRAIX fait part de la liste des travaux effectués par les services techniques durant les vacances d'été dans les bâtiments scolaires notamment pour la nouvelle classe de maternelle. Il indique que les gens du voyage de passage ont bien respecté la convention signée avec la commune.

Fin de séance à 22 h 30.